

*Les subsides*

La croissance du secteur des services, et en particulier des services commerciaux et négociables, devrait être supérieure à celle du secteur de la production de biens. Un accord de libre-échange devrait accélérer la croissance du secteur des services et, partant, accroître les possibilités d'emploi, en particulier pour les femmes, qui forment plus de la moitié de la main-d'oeuvre de ce secteur industriel.

[Français]

La souplesse des conditions de travail dans l'enseignement, le commerce au détail et les emplois liés à la santé est particulièrement attrayante pour les femmes qui reviennent sur le marché du travail ou qui désirent trouver un juste équilibre entre une carrière et leur famille.

La présence des femmes sur le marché du travail s'est accrue de 42 p. 100 entre 1976 et 1984, alors que la plupart des nouveaux emplois créés étaient dans le secteur des services. Les femmes comptent maintenant pour 43 p. 100 de la main-d'oeuvre canadienne. Leur taux d'entrée sur le marché du travail est parmi les plus élevés du monde et tout indique que cette tendance se poursuivra.

[Traduction]

Le salaire moyen des femmes dans le secteur des services est supérieur à celui qu'elles touchent dans le secteur manufacturier. Par conséquent, ces emplois seront avantageux pour les femmes. Il ne faut pas oublier non plus que les femmes possèdent aujourd'hui le tiers des petites entreprises du Canada. Cela serait impossible si nous avions un gouvernement néo-démocrate. Cela représente une augmentation de 100 p. 100 sur dix ans. Non seulement les femmes chefs d'entreprise sont-elles de plus en plus nombreuses, mais leur taux de réussite est, tout naturellement, près de deux fois supérieur à celui des hommes.

Soit dit simplement, les femmes comptent pour la moitié des talents et la moitié des ressources humaines du pays. Il est logique au plan économique qu'elles se servent de leur capacité économique pour faire des choix et bénéficier des possibilités offertes. Lorsque les femmes ne touchent pas un juste salaire pour leur travail, elles ne participent pas également à tous les secteurs de la société et tous, les hommes comme les femmes, s'en trouvent appauvris. Il n'y a pas de place pour cela dans le Canada que nous envisageons pour l'avenir.

Nous avons certes besoin de formation pour profiter de ces occasions. Nous avons besoin de systèmes d'éducation et de formation, et nous les offrons pour permettre aux femmes de choisir parmi un plus large éventail de professions et de carrières. Le Programme de planification de l'emploi est le premier programme qui offre une aide spéciale et la possibilité d'améliorer ses compétences pour que les femmes soient capables non seulement d'utiliser un clavier dans le secteur des services mais aussi de faire de la comptabilité et de la gestion, et de se recycler. On trouve des femmes dans des emplois mal rémunérés, bien sûr. Le gouvernement s'occupera d'elles, comme il le fait depuis le début.

Tous les Canadiens, hommes et femmes, sont prêts à affronter les années 90 et le nouveau siècle. Chaque fois que l'on tourne la clé dans la porte d'une nouvelle maison ou d'une usine, c'est une preuve de confiance. Chaque fois qu'un enfant

réussit un examen, suit un cours supérieur ou un cours d'apprentissage et chaque fois qu'un jeune couple se marie, cela aide le Canada; nous avons davantage confiance dans notre avenir et cette confiance se manifeste. Chaque fois qu'une nouvelle famille décide de s'établir au Canada, cette confiance augmente.

C'est nous qui faisons l'avenir du pays. Nous voulons offrir des occasions, instaurer un climat de coopération et favoriser l'expansion régionale dont nous avons tellement besoin. Je suis fâchée de voir les deux partis de l'opposition traiter constamment les femmes comme des victimes. Les femmes apportent leur concours à ce pays.

**Des voix:** Bravo!

**Mme McDougall:** Elles participent à la vie du pays et elles apportent leur concours; elles doivent donc avoir l'occasion, comme les hommes, de contribuer à notre développement et de partager notre prospérité. Le Canada a intérêt à ce qu'elles réussissent. Je respecte celles qui peuvent le faire et j'aiderai celles qui ne le peuvent pas.

**Des voix:** Bravo!

**M. Allmand:** La ministre a accusé l'opposition de présenter des mythes contradictoires à la Chambre. Je crois bien que c'est l'expression qu'elle a employée. Je voudrais alors qu'elle tire au clair certaines déclarations contradictoires des ministres et des députés du gouvernement au cours du débat actuel.

Le 5 octobre dernier, le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré devant l'association canadienne des exportations que des programmes de recyclage majeurs seraient nécessaires pour contrer les pertes d'emplois occasionnées par l'accord de libre-échange. Le lendemain, à la Chambre des communes, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) a prétendu, pour sa part, qu'aucun nouveau programme de recyclage de la main-d'oeuvre ne serait établi à cause de cet accord.

Le jour suivant, le ministre de l'Emploi et de l'immigration déclarait, à l'extérieur de la Chambre, que 500 000 emplois pourraient être perdus. La presse en a fait état, mais il a refusé le lendemain de s'expliquer à la Chambre. Au demeurant, il a assuré que nous ne perdions aucun emploi et que nous pouvions bien attendre jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1989 avant d'agir.

A vrai dire, les ministres ont fait toutes sortes de déclarations contradictoires sur les emplois perdus et créés dans le cadre de l'accord de libre-échange. Ils se sont contredits à qui mieux mieux. Je voudrais que la ministre explique ces déclarations et ces témoignages contradictoires. Qui a raison?

La ministre a rejeté du revers de la main les études dont l'opposition a parlé. Au lieu de nous demander de faire un acte de foi, de formuler des vœux pieux sur les futurs emplois, la ministre pourrait-elle déposer des études sur les répercussions de cet accord, et nous dire dans quels secteurs des emplois seront créés?

Elle n'a rien de tel à nous présenter. Personne au gouvernement n'a encore présenté de telles études. Et comme c'est le gouvernement qui propose cet entente, c'est donc à lui de présenter les études en conséquence, mais il ne l'a pas fait.